

**Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1**

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

1 Identification

- Identificateur de produit

- Nom du produit: C225

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:

Roberlo S.A.U.

Ctra. Nacional II, Km. 706,5

17457 Riudellots de la Selva - Gerona - España

Phone: +34 972 478060 (8:00-12:45 / 14:15-17:30 h) (GMT +1:00)

Fax: +34972477394

msds@roberlo.com

Roberlo USA, INC

8501 NW 17th St, Ste 103, Miami, FL 33126

+1 (786) 334-6191

- Numéro d'appel d'urgence:

+34 972 478060 (8:00-12:45 / 14:15 - 17:30 h) ROBERLO (Spain) (GMT + 1:00)

2 Identification des dangers

- Classification de la substance ou du mélange



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 Danger pour la santé

Sensibilisant respiratoire - catégorie 1

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Cancérogénicité – catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS07

Irritation cutanée - catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Éléments d'étiquetage

- Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger

GHS02



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène

poly(hexamethylene diisocyanate)

acétate de méthyle

isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 2)

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Système de classification:

· NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 2

Inflammabilité = 3

Réactivité = 0

· HMIS données (gamme 0-4)

HEALTH	*2
FIRE	3
REACTIVITY	0

Santé = *2

Inflammabilité = 3

Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

· Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

98-56-6	4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène	25-50%p/p *
28182-81-2	poly(hexamethylene diisocyanate)	25-50%p/p *
79-20-9	acétate de méthyle	10-25%p/p *
4098-71-9	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	2,5-10%p/p *
123-86-4	acétate de n-butyle	≤2,5%p/p

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· Description des premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Indications destinées au médecin:

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponibles.

CA/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 3)

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponibles.**
- **Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

CA/FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 4)

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

79-20-9 acétate de méthyle

EL	STEL: 250 ppm
----	---------------

TWA: 200 ppm

EV	STEL: 755 mg/m ³ , 250 ppm
----	---------------------------------------

TWA: 605 mg/m ³ , 200 ppm

4098-71-9 isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle

EL	TWA: 0,005 ppm
----	----------------

Ceiling: 0,01 ppm

S(R)

EV	TWA: 0,005 ppm
----	----------------

Ceiling: 0,02 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

EL	STEL: 150 ppm
----	---------------

TWA: 50 ppm

EV	STEL: 950 mg/m ³ , 200 ppm
----	---------------------------------------

TWA: 710 mg/m ³ , 150 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 5)

· Temps de pénétration du matériau des gants*Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.***· Protection des yeux:***Lunettes de protection hermétiques***9 Propriétés physiques et chimiques****· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:****Forme:***Liquide***Couleur:***Transparent***· Odeur:***Caractéristique***· Seuil olfactif:***Non déterminé.***· valeur du pH:***Non déterminé.***· Changement d'état****Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.**Point initial d'ébullition et intervalle****d'ébullition:** 57 °C**· Point d'éclair***-10 °C***· Inflammabilité***Facilement inflammable.***· Température d'auto-inflammabilité:***430 °C***· Température de décomposition:***Non déterminé.***· Température d'inflammation:***Le produit ne s'enflamme pas spontanément.***· Propriétés explosives:***Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.***· Limites d'explosion:****Inférieure:** 3,1 Vol %**Supérieure:** 16 Vol %**· Pression de vapeur à 20 °C:***220 hPa***· Pression de vapeur à 50 °C:***800 hPa***· Densité à 20 °C:***1,1953 g/cm³***· Densité relative***Non déterminé.***· Densité de vapeur:***Non déterminé.***· Taux d'évaporation:***Non déterminé.***· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:***Entièrement miscible***· Coefficient de partage: n-octanol/eau:***Non déterminé.***· Viscosité:****Dynamique:** Non déterminé.**Cinétique:** Non déterminé.

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 6)

Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	20,7 %
Teneur en COV	0,3 %
VOC (CE)	68,55 %
Material VOC content:	20,72 %
Teneur en substances solides:	29,8 %
Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Non disponibles.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter Non disponibles.
- Matières incompatibles: Non disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë
- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les muqueuses.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
 - Sensibilisation possible par inhalation.
 - Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

 - Nocif
 - Irritant
- Catégories cancérogènes
- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

98-56-6	4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène	2B
---------	---	----
- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.	
-------------------------------------	--
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancérogénicité – catégorie 2	
-------------------------------	--

12 Données écologiques

- Toxicité
- Toxicité aquatique: Non disponibles.
- Persistance et dégradabilité Non disponibles.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 7)

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1263
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD	PEINTURES
· ADR	1263 PEINTURES
· IMDG, IATA	PAINT
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· ADR, IMDG, IATA	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 8)

· Étiquette	3
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
· No EMS:	F-E,S-E
· Stowage Category	B
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· DOT/TMD	On passenger aircraft/rail: 5 L
· Quantity limitations	On cargo aircraft only: 60 L
· ADR	5L
· Quantités limitées (LQ)	Code: E2
· Quantités exceptées (EQ)	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	5L
· Limited quantities (LQ)	Code: E2
· Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PAINT, 3, II

15 Informations sur la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· Liste canadienne des substances

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

· Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

4098-71-9 | isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 9)

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

79-20-9	acétate de méthyle
123-86-4	acétate de n-butyle

· Informations de danger relatives aux produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger

GHS02



GHS07



GHS08

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène

poly(hexamethylene diisocyanate)

acétate de méthyle

isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

(suite page 11)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/10/2024

Numéro de version 2

Révision: 09/10/2024

Nom du produit: C225

(suite de la page 10)

*EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.*

Traitements spécifiques (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Environment protection department.
- **Contact:** Product Safety Dept.
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 09/10/2024 / 1

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

CA/FR